

Image not found or type unknown



Probleme avec mon locataire

Par **nefertaris**, le **08/06/2009** à **11:56**

Bonjour,rrnJe loue à un étudiant un appartement meublé sur une base annuelle (sept. - Août) spécifié sur le bail.rnToute l'année il n'y a eu que des histoires (ne paie pas le loyer en temps et en heure, ne paie pas entièrement le loyer, harcèlement téléphonique...)rnMaintenant et sans avertir il a décidé qu'il voulait partir et ne pas payer les 3 derniers mois de loyer : Juin, Juillet et août.rnActuellement il occupe encore le studio.rnA-t-il le droit de faire cela sans préavis ?rnPuis-je retenir les 2 mois de caution versés ? Quel sont mes recours ?rrnMerci pas avancernSincères salutation